

Réunion du Comité Directeur
Le jeudi 18 janvier 2024
En visioconférence avec Zoom

Personnes présentes : S. DESPLOBAIN, C. DUFOUR, C. JOLIVET, P. MARC, F. TEINTURIER

Personnes absentes : H. BECQUET (excusé), J. BOCZOWSKI (excusée), K. BOURREAU (excusée), C. CHERET (excusée), S. CORDIER (excusée), A. DROBEK (excusé), E. LEFEBVRE (excusé), S. LEFEVRE (excusée), B. NOWAK (excusé), X. PIQUERAS (excusé) Y. SALUDEN (excusé)

Membres du Conseil des sages invités absents : C. BENARD (excusée), P. VERON (excusé), C. WOILLOT (excusé)

Début de la réunion : 19H35

- 1) L'approbation du compte rendu de la réunion de Comité Directeur 18/11/23 est reporté à la prochaine réunion de Comité Directeur.
- 2) Gouvernance financière.

Pascal MARC présente le comparatif des licences des saisons 2022/2023 et 2023/2024 arrêté au 31/01/2023. Pascal MARC apporte la précision suivante, au cours de la saison 2023/2024, des licences seront encore souscrites.

COMPARATIF DES LICENCES SAISON 2023/2024 et 2022/2023														
licences 2023/2024 comparées à 2022/2023 au 31/12/2023														
	CHER		EURE ET LOIR		INDRE		INDRE ET LOIRE		LOIR ET CHER		LOIRET		TOTAUX	
Saison	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24
Adultes	247	262	503	531	236	242	934	1019	296	283	1109	1117	3325	3454
Jeunes	20	30	52	53	32	18	97	93	6	11	79	65	286	270
Enfants	4	4	20	25	19	9	42	28	7	2	25	30	117	98
Total	271	296	575	609	287	269	1073	1140	309	296	1213	1212	3728	3822
Evolution		9%		6%		-6%		6%		-4%		-1%		3%
Hommes	181	199	386	400	178	169	648	717	212	195	785	754	2390	2434
Femmes	90	97	189	209	109	100	425	423	97	101	428	458	1338	1388
% de femmes	33%	33%	33%	34%	38%	37%	40%	37%	31%	34%	35%	38%	36%	36%

Pascal MARC poursuit par la présentation des soldes des commissions arrêtés au 15/01/2024. Nous constatons que l'ensemble des commissions équilibrent leurs budgets.

solde des commissions au 15/01/2024							nbre d'écritures comptables du 1/09/2023 au 15/01/2024
	budget 2024	dépenses	recettes	solde rec-dep	solde+budget 2024	SOLDE 15/01/2024	
apnée	1 500,00 €	3 680,74 €	3 953,00 €	272,26 €	1 772,26 €	1 772,26 €	72
biologie	1 000,00 €	2 032,57 €	46,28 €	-1 986,29 €	-986,29 €	-986,29 €	6
nap	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	1
nev	850,00 €	284,96 €	335,00 €	50,04 €	900,04 €	900,04 €	9
photo-vidéo	800,00 €	17 511,22 €	17 244,57 €	-266,65 €	533,35 €	533,35 €	37
festival	1 300,00 €	7 531,29 €	7 080,32 €	-450,97 €	849,03 €	849,03 €	64
PSM	670,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	670,00 €	670,00 €	2
psp	1 000,00 €	22,46 €	561,92 €	539,46 €	1 539,46 €	1 539,46 €	10
souterraine	2 200,00 €	2 324,00 €	1 240,00 €	-1 084,00 €	1 116,00 €	1 116,00 €	5
technique	5 950,00 €	26 629,58 €	30 134,00 €	3 504,42 €	9 454,42 €	9 454,42 €	154
tir s/cible	600,00 €	45,00 €	0,00 €	-45,00 €	555,00 €	555,00 €	2
médicale	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	1
archéologie	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €	300,00 €	1
total	18 170,00 €	60 061,82 €	60 595,09 €	533,27 €	18 703,27 €	18 703,27 €	

Pascal MARC enchaîne par la présentation du comparatif de la trésorerie des saisons 2022/2023 et 2023/2024 arrêté au 15/01/2024.

Trésorerie au 15/01/2024	
Solde caisse siège social	107,51
Solde compte courant SG	71725,28
Solde compte livret SG	55126,92
Solde compte courant BP	100554,97
Solde compte CLS association	34527,50
Solde compte crédit mutuel	3675,89
Total	265 718,07
Trésorerie au 15/01/2023	
Solde caisse siège social	567,51
Solde compte courant SG	57382,69
Solde compte livret SG	53565,46
Solde compte courant BP	100554,97
Solde compte CLS association	43007,80
Solde compte crédit mutuel	2998,33
Total	258 076,76

La commission régionale environnement et biologie souhaite investir dans du matériel, 2 filets à plancton et d'un microscope d'enseignement respectivement d'un montant environ de 210 € et de 230 €. Cet achat de matériel est soumis au vote et est adopté à l'unanimité. Cet achat de matériel est donc validé et la commission régionale environnement et biologie pourra procéder à cette acquisition.

Christian JOLIVET ayant assisté à la réunion du 16/01/2024 relative à la campagne de l'ANS 2024 animée par Bernard SCHITTLY, Président adjoint à la Fédération et Richard THOMAS, Directeur Technique National en relate les principaux éléments qui ont été abordés. Pour 2024, le montant global attribué à la Fédération sera sensiblement le même que lors de la campagne de l'ANS 2023. Lors de la campagne 2023, 125 dossiers des organes déconcentrés (clubs et codep) ont été éligibles et la subvention attribuée à chaque dossier a été d'environ 2 500 €.

Début décembre 2023, la Fédération a été contrôlée et auditionnée sur la campagne de l'ANS 2023 par l'inspection générale de l'Agence Nationale du Sport. Pour la campagne 2024, la fédération espère atteindre le chiffre de 150 dossiers éligibles. La note de cadrage fédérale ne peut pas diffusée tant que celle-ci n'a pas été validée par l'Agence Nationale du Sport. Pour cette année la note de cadrage sera simplifiée.

Le rôle du C.T.A.S (Conseil Territorial d'Attribution des Subventions) reste inchangé et devra évaluer les actions des organismes déconcentrés et attribuer une note correspondant à différents critères. Un rappel a été fait sur le coût du matériel que l'on peut intégrer dans le budget d'une action, il ne doit pas dépasser le prix unitaire de 500 € HT. L'action présentée doit être équilibrée. Si une dépense relative à du matériel est intégrée à l'action, elle doit être en lien direct et en adéquation avec l'action. Dans une action, la subvention ANS demandée ne doit pas dépasser 60 % du montant des recettes de l'action.

Pour les organismes déconcentrés qui ont obtenu une subvention en 2023, ils devront fournir un C.R.F (Compte Rendu Financier). Ces C.R.F devront être équilibrés. Pour les organes déconcentrés qui renouvellent leur demande de subvention en 2024, le C.R.F devra être obligatoirement fourni lors du dépôt de la demande de subvention de 2024. Christian JOLIVET annonce le calendrier approximatif de la campagne de l'ANS 2024, l'ouverture de la campagne se fera fin février, début mars 2024, la date de retour de l'arbitrage des C.T.A.S au C.N.A.S (Conseil National d'Attribution des Subventions) sera vers le 15/05/2024. Les dossiers éligibles seront présentés en C.D.N (Comité Directeur National) début juin 2024. Les subventions seront versées au cours du mois de juillet ou d'août 2024 afin qu'il y ait une cohérence entre le versement et l'action réalisée.

Concernant la campagne de l'ANS 2024, il n'y aura pas de délai supplémentaire pour les retardataires.

Christian JOLIVET précise qu'afin d'alléger les tâches de chaque membre du C.T.A.S du Comité Centre, il y aura un partage des différentes tâches à effectuer.

Afin que les clubs soient accompagnés dans leur démarche, Pascal MARC informe qu'une communication sur la campagne de l'ANS 2024 sera envoyée fin janvier 2024 aux clubs et aux codep du Comité Centre.

3) Nomination et démission au Comité Centre

Pascal MARC annonce que Christian JOLIVET est désormais au Comité Centre pour cette olympiade, le référent de l'éthique et l'intégrité (lutte contre les différentes formes de violences dans le sport). Christian JOLIVET représentera le Comité Centre et assurera l'interface auprès des organismes territoriaux du Cros du Centre Val de Loire et de la DRAJES (Direction Régionale Académique, à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) du Centre Val de Loire.

Pascal MARC annonce que Christophe GENIES, Président de la commission régionale médicale et prévention a démissionné le 11/01/2024 de ses fonctions de président. Il est appelé à de nouvelles fonctions dans un autre organisme et faute de temps et de disponibilité, il ne pourra plus assurer les tâches de Président de la commission régionale médicale et prévention. Le poste de Président de la commission régionale médicale et prévention est vacant donc à pourvoir. Pascal MARC précise que le Comité Centre va essayer de trouver quelqu'un qui pourrait reprendre la présidence afin combler cette vacance. Pascal MARC informe qu'un courrier sera envoyé aux présidents de clubs afin de leur annoncer la démission de Christophe GENIES, Président de la commission régionale et prévention du Comité Centre mais également pour demander à chaque président qu'il fournisse au Comité Centre la liste des médecins fédéraux puisque chaque président a accès aux CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) de chaque pratiquant de leur club.

4) Gouvernance La graule.

Pascal MARC présente les comparatifs de la fréquentation de La graule des saisons 2022/2023 et 2023/2024 allant de septembre à janvier arrêté au 15/01/24. Concernant le nombre de plongeurs, en valeur cumulée, nous atteignons le nombre de 387 soit une hausse de 54 %. Concernant le nombre de plongées, en valeur cumulée, nous atteignons le nombre de 694 soit une hausse de 74 %. Pascal MARC constate qu'actuellement, il y a une belle progression de la fréquentation à La graule.

SITUATION DES PLONGEURS DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2024

	<i>Nbrs de plongeurs</i>			<i>Cumul</i>		
	2023/2024	2022/2023	Evolution	2023/2024	2022/2023	Evolution
	Septembre	38	14	171 %	38	14
Octobre	119	71	68 %	157	85	85 %
Novembre	169	85	99 %	326	170	92 %
Décembre	27	37	-27 %	353	207	71 %
Janvier	34	45	-24 %	387	252	54 %
Février		11	-100 %	387	263	47 %
Mars		98	-100 %	387	361	7 %
Avril		111	-100 %	387	472	-18 %
Mai		124	-100 %	387	596	-35 %
Juin		109	-100 %	387	705	-45 %
Juillet		41	-100 %	387	746	-48 %
Août		32	-100 %	387	778	-50 %

SITUATION DES PLONGEES DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2024

	<i>Nbrs de plongées</i>			<i>Cumul</i>		
	2023/2024	2022/2023	Evolution	2023/2024	2022/2023	Evolution
	Septembre	79	24	229 %	79	24
Octobre	222	161	38 %	301	185	63 %
Novembre	301	131	130 %	602	316	91 %
Décembre	68	49	39 %	670	365	84 %
Janvier	24	35	-31 %	694	400	74 %
Février		17	-100 %	694	417	66 %
Mars		189	-100 %	694	606	15 %
Avril		297	-100 %	694	903	-23 %
Mai		264	-100 %	694	1167	-41 %
Juin		262	-100 %	694	1429	-51 %
Juillet		78	-100 %	694	1507	-54 %
Août		54	-100 %	694	1561	-56 %

Pascal MARC poursuit par la présentation de la situation financière de La graule arrêtée au 15/01/2024.

LA GRAULE	exercice préc	Budget 2024	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	CUMUL
DEPENSES															
salaires+charges	21 524	21 600	1 771	1 789	2 281	1 762									7 604
Eau	161	200				130									130
EDF	3 321	3 700		207	324	731									1 262
Gaz	4 324	4 600	1 677												1 677
provision (gaz)															0
Entretien/Equipt	2 235	2 500	250			15									265
Entretien compresseur															0
Cartouche BAUER	449	450				455									455
Entretien micro-organisme															0
Entretien requalification															0
provision (ent.divers) chaudière															0
frais de dlptc spécifique															0
Réception/mission	1 733	1 800				26									26
Frais de Bureau photo	42	50				13									13
Loyers+fr huissier	9 359	9 400	709	790	790	1 063									3 351
provision (loyer)(régul)															0
valeur nette comptable															0
Téléphone	1 174	1 200	96	96	105	128									425
Afts	35	40	2												2
Amts	939	3 500													0
Assurance	619	650	233				472								705
Locat Bouteilles (B50+oxy médical)	1 280	1 300		204											204
Oxygene respirable		200													0
Oxygène médical															0
Pharmacie	101	150				93									93
carte triptyque															0
achat marchandises		400													0
Annonce (salon de paris)															0
abandons de créances		300													0
DEPENSES MENSUELLES	47 296	52 040	2 967	1 296	1 219	2 653	472	0	16 213						
RECETTES	exercice préc	Budget 2024	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	CUMUL
report exercice précédent															0
PLONGEES	7 440	8 000	320	1 010	1 610	260	0	0	0	0	0	0	0	0	3 200
GONFLAGES	4 090	4 300	130	610	680	160	0	0	0	0	0	0	0	0	1 580
PLONGEE E2 et +	3 684	3 950	115	605	600	110	0	0	0	0	0	0	0	0	1 430
location baw															0
utilisation oxygène															0
location vêtements étanches	90	100	0	0	60	0	0			0	0	0		0	60
stage vêtement étanche														0	0
gonflage nitrox		400	0	0	0	0	0	0	0		0	0		0	0
location blocs nitrox		1 000	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
stage nitrox															0
stage nitrox confirmé															0
location salle de cours	174	200		53	19				0	0	0	0			72
matériel revendu		1 500									0	0	0	0	0
location de pony	75	100			0	0		0	0		0				0
prestations prises en charge par le comité															0
produits exceptionnels (ventes polos)			0												0
abandons de créances		300													0
participation comité															0
aide activité partielle															0
RECETTES MENSUELLES	15 553	19 850	625	2 278	2 969	530	0	0	0	0	0	0	0	0	6 402
Résultat mensuel	-31 743	-32 190	-2 342	982	1 750	-2 123	-472	0	-9 811						
															-2 207

Christian JOLIVET ayant assisté le 13/01/24 à la réunion des bases fédérales organisée et animée par Jo LE CORGUILLE, le référent des bases fédérales et en relate les principaux thèmes qui ont été abordés.

Un tour de table ayant été fait, chaque représentant de chaque base fédérale a pu s'exprimer. Il y a eu une présentation de l'outil de gestion développé par l'entreprise VP Dive.

Christian JOLIVET s'est entretenu avec Bernard SCHITTLY, Président adjoint à la Fédération sur les différences relatives au mode de fonctionnement des bases fédérales de La gravière du fort et de La graule. La base fédérale de La gravière du fort fonctionne en totalité sur la base du bénévolat, ce qui n'est pas le cas de la base fédérale de La graule subaquatique.

Le mode de fonctionnement de la base fédérale de la gravière du fort n'est pas applicable et reproductible à la base fédérale de La graule. Christian JOLIVET précise que cette réunion sur les bases fédérales a été décevante, la fédération n'est pas assez à l'écoute de nos questionnements, de nos soucis et obstacles rencontrés dans chaque base fédérale.

Concernant l'arrivée du nouveau compresseur à La graule, Sébastien DESPLOBAIN demande où en est-on dans l'avancement de la livraison du compresseur.

Réponse de Pascal MARC : Actuellement, nous n'avons pas de nouvelles de l'entreprise BIGATA concernant la livraison à la Graule du compresseur.

5) Gouvernance sportive.

Vu l'absence de Yannick SALUDEN et de Solenne CORDIER, ce point sera reporté à la prochaine réunion de Comité Directeur.

6) Gouvernance culturelle.

Concernant la 20^{ème} édition du festival images de l'eau delà qui s'est tenu du 24 au 26/11/2023, Pascal MARC informe que le festival attire du monde, mais la fréquentation reste très locale. Les concours photos et vidéo attirent les participants des comités régionaux et inter-régionaux mais n'attirent les participants provenant de l'international.

Du 8 au 12/05/2024, la commission régionale environnement et biologie organise un stage « jeunes plongeurs biologistes » au CIP des Glénan. Pascal MARC a contacté Richard THOMAS, Directeur Technique National pour qu'il nous fournisse des renseignements relatifs aux déclarations préalables à effectuer à la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) lors de l'organisation d'un stage comprenant des mineurs.

Si les jeunes participent à une compétition, il n'y a pas besoin de déclaration, en revanche si le stage n'est pas une compétition et comporte plus de 6 jeunes et comporte au moins 1 nuit, le séjour doit être déclaré par le Comité Centre. Le Comité Centre doit avoir connaissance du numéro d'agrément ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) du centre d'hébergement où les jeunes seront hébergés durant le séjour, donc pour ce stage du CIP des Glénan.

Concernant le stage « jeunes plongeurs biologistes » du 8 au 12/05/2024, le Comité Centre déclarera le stage auprès de la SDJES de l'Indre et Loire.

7) Commission technique.

Christian JOLIVET annonce les activités à venir organisées par la commission technique régionale.

Du 19 au 21/01/2024, se tiendra à Chartres, un stage initial MF2 et accueillera 9 stagiaires, et en parallèle les 20 et 21/01/2024 il y aura un stage de capitalisation MF2, qui accueillera 6 stagiaires MF2. Ces 2 stages accueilleront des stagiaires provenant du Comité Centre, du Comité d'Ile de France et du Comité de Normandie.

Un stage initial MF1 sera organisé les 10 et 11/02/24 et les 17 et 18/02/24 et accueillera 11 stagiaires. Initialement, ce stage initial MF1 devait se tenir à la Maison des associations à Orléans, or il s'avère que le dimanche cette dernière est fermée. Christian JOLIVET essaiera de trouver un autre endroit pouvant accueillir le stage initial MF1 sur le week-end complet.

Au cours du printemps 2024, la commission technique animera à La graule des stages MC 6-20 mètres et MC 20-40 mètres, des mises en situation MF1, un stage et un examen niveau 4 sera organisé en mer à La Ciotat et une mise en situation MF1 en mer à Plouer sur Rance sera organisée.

La commission technique sera présente lors des examens d'initiateur organisés par les codep.

Christian JOLIVET rappelle que la commission technique nationale tient un calendrier sous « gmail » des activités et des stages nationaux. Les dates de ce stage initial MF2 et de capitalisation MF2 n'ont pas pu être mises en ligne sur ce calendrier car actuellement ce calendrier est indisponible. La communication au niveau national de ces 2 stages organisés conjointement par le Comité Centre et le Comité Normandie n'a pas pu être optimale.

Christian JOLIVET informe que les formations de la commission technique régionale sont de qualité, lors d'un stage, le ratio est d'un cadre pour 2 stagiaires.

8) Calendrier des prochaines réunions.

Afin de déterminer, la date de la prochaine réunion de Comité Directeur, Christian JOLIVET enverra un sondage par voie électronique aux membres du Comité Directeur. Mais la prochaine réunion de Comité devrait se situer après les vacances scolaires de février au mois de mars, soit semaine 11 ou 12.

9) Tour de table et questions diverses.

Franck TEINTURIER

Concernant l'accueil du stage initial MF1 des 10 et 11/02/24 et des 17 et 18/02/24, Franck TEINTURIER se renseignera si Maison Départementale des Sports de Bourges peut prêter des salles.

Pascal MARC

Concernant l'accueil de ce même stage initial MF1 évoqué par Franck TEINTURIER, Pascal MARC propose de prêter la salle de son entreprise à Chartres.

Fin de la réunion : 20H30

Le Président
Pascal MARC

Le Secrétaire
Eric LEFEBVRE